FONDATION
POUR LA SAUVEGARDE DES
ÉCOSYSTÈMES
DU TERRITOIRE DE LA HAUTE-YAMASKA

L'AVENIR DU LAC BOIVIN

COMMENTAIRES PAR LA FONDATION POUR LA SAUVEGARDE DES ÉCOSYSTÈMES DU TERRITOIRE DE LA HAUTE-YAMASKA SUR LE PLAN D'ACTION DE LA VILLE DE GRANBY PRÉSENTÉ LORS DE LA DEUXIÈME CONSULTATION PUBLIQUE DU 14 AVRIL 2015

3 MAI 2015
GRANBY

FONDATION
POUR LA SAUVEGARDE DES
ÉCOSYSTÈMES
DU TERRITOIRE DE LA HAUTE-YAMASKA

Équipe de réalisation de la Fondation SÉTHY

Rédaction du mémoire

Alain Mochon
Président

François Leduc
Directeur général

Photo en couverture : Gracieuseté de Bernard Valiquette

FONDATION
POUR LA SAUVEGARDE DES
ÉCOSYSTÈMES
DU TERRITOIRE DE LA HAUTE-YAMASKA

UN PLAN D'EAU EN HÉRITAGE

Retour sur la consultation publique

La Fondation pour la sauvegarde des écosystèmes du territoire de la Haute-Yamaska (SÉTHY) désire saluer le travail de la Ville de Granby dans sa réflexion pour réhabiliter le lac Boivin. La participation citoyenne du 14 avril dernier montre bien toute l'importance patrimoniale que ce plan d'eau revêt au cœur de la communauté.

Dans ce deuxième mémoire, la Fondation SÉTHY souhaite apporter un éclairage qui est conforme avec sa mission et ses préoccupations en matière de patrimoine naturel. Elle est fière de constater qu'elle a été identifiée comme un acteur concerné par au moins 6 actions proposées dans le plan. Nous vous confirmons notre intérêt à y participer pleinement. Nul doute que notre collaboration pourrait aussi être envisagée sur d'autres actions, comme le développement des plans paysage du bassin versant de la Haute-Yamaska (action 1.2.1) et du Lac Boivin (action 1.2.2). Nous déplorons toutefois le peu de temps qui nous est consenti pour faire l'analyse minutieuse de l'ensemble des 66 actions que vous avez proposées. Les commentaires seront ici apportés succinctement pour chacun des 6 enjeux identifiés dans le plan d'action.

1. **Accessibilité**

En lien avec l'enjeu 1, la Fondation SÉTHY invite le Ville de Granby à considérer l'objectif audacieux d'amélioration de la qualité des eaux qui permettrait éventuellement l'accessibilité public pour des contacts primaires. Ce faisant, le projet devient mobilisateur pour la jeunesse actuelle qui saurait en bénéficier en 2030. La baignade est actuellement possible au lac Waterloo et au réservoir Choinière. Elle pourrait le devenir au lac Boivin car la qualité bactériologique et physico-chimique de son principal tributaire, la rivière Yamaska Nord, n'est pas si différente entre Waterloo et Granby. Bien sûr, avant d'y parvenir, il faudra y faire des gains au niveau turbidité, phosphore, chlorophylle α et coliformes fécaux. Ces gains sont à notre portée. De plus, le court laps de temps requis de 15 jours pour permettre le renouvellement de l'eau du lac Boivin est clairement un avantage.

Lorsque la Fondation sonde la jeunesse actuelle sur la question environnementale de l'eau et de la rivière Yamaska, la réponse spontanée qui émerge est la suivante : Allons-nous pouvoir nous baigner dans le lac! Ne s'agit-il pas d'un constat que vos 543 répondants âgés de 15 à 25 ans vous ont transmis suite au sondage de la 1e consultation publique?

En lien avec l'objectif 1.1, l'action 1.1.5 *Adopter un règlement visant l'interdiction de nourrir les oiseaux aquatique* devrait passer du niveau de priorité 3 à celui de priorité 1 et être mis en œuvre la patrouille verte à l'action 1.1.3.

2. **Sécurité**

En lien avec les enjeux 2 et 6, nous vous invitons à démontrer dans un objectif non équivoque votre volonté affirmée à moderniser les installations à votre station d'épuration pour la rendre optimale et à la fine pointe des technologies en cette matière, puis en faire la promotion. Bien sûr, cette initiative n'aura aucun effet direct sur le lac Boivin situé en amont de la station, cependant, pour la ville qui sollicite la collaboration de ses partenaires dans le bassin versant du lac Boivin, elle doit d'abord et avant tout être exemplaire et montrer l'exemple en donnant ce signal fort de son engagement sincère à restaurer de façon durable la rivière Yamaska Nord.

3. **Quantité**

En lien avec les objectifs 3.2 et 4.1, nous vous invitons à conserver des zones tampons naturelles autour du lac Boivin qui, perméables aux infiltrations de l'eau dans les sols, agiront par rétention et de façon épuratoire à réguler les intrants vers le lac. Au cours des dernières années, des développements domiciliaires, comme Les Boisés Quévillon et La Cité du Lac, ont artificialisés des surfaces et impactés des milieux humides importants pour l'intégrité du lac (voir figures 1a et 1b).

4. **Appartenance et gouvernance**

En lien avec l'objectif 4.1, pour la Fondation, les 4 actions importantes qui y sont présentées devraient occuper un niveau de priorité 1, car elles permettront :
-d'établir rapidement des règles d'occupation du territoire favorables à la sauvegarde de la rivière Yamaska Nord, et par voie de conséquence du lac Boivin, avec les autres partenaires municipaux;
-et de préserver maintenant l'intégrité du patrimoine paysager actuel.

En lien avec l'objectif 4.2, l'action 4.3.2 *Organiser des activités d'interprétation du lac Boivin (…)* devrait identifier les élus de Granby et leurs partenaires afin de découvrir l'environnement naturel du lac Boivin et de la rivière Yamaska Nord par le biais d'une excursion animée en embarcation de type canot-rabaska ou autre. Une telle démarche favoriserait la sensibilisation, point de départ

essentiel à l'appréciation générale de ce patrimoine naturel collectif (voir figure 2). La Fondation se propose au besoin pour vous accompagner dans cette initiative de niveau de priorité 1.

L'action 4.3.2 est proposée selon un niveau de priorité 2. La Fondation SÉTHY offre déjà une activité grand public intitulée ENVIRO VÉLO : NOTRE EAU VUE AUTREMENT! Il serait facile et opportun de conjuguer nos efforts pour diffuser à court terme une offre d'activités pouvant s'adresser à la population en générale et aux groupes scolaires en particulier.

Figure 1a. Les eaux claires et limpides du ruisseau Quévillon avant le développement domiciliaire (photo Alain Mochon, 24 avril 2010).

Figure 1b. Intrant dans le lac Boivin, secteur en développement des rues du Lys Blanc et du Sagittaire, après un orage. Les eaux de pluie coulent sur les sols mis à nu et entrainent une charge sédimentaire riche en phosphore directement dans le lac (photo Alain Mochon, 26 juin 2013).

5. Milieux naturels

En lien avec l'objectif 5.1, l'action 5.1.3 *Élaborer un plan de conservation des milieux naturels dans le Corridor Bleu et Vert de la Haute-Yamaska* doit davantage s'inscrire dans la mise à jour et la mise en œuvre du plan de conservation déjà réalisé pour cette portion territoriale par la Fondation SÉTHY et Nature-Action Québec en décembre 2010.

En lien avec l'objectif 5.2, la Fondation salue l'initiative de créer une réserve naturelle au CINLB.

Figure 2. Excursion d'interprétation du patrimoine naturel en canot-rabaska sur le lac Boivin par la Fondation SÉTHY (photo Alain Mochon, 14 juillet 2012)

6. Qualité

En lien avec l'objectif 6.1, la Fondation SÉTHY vous recommande de mettre en œuvre un plan d'échantillonnage permettant de caractériser l'évolution de la qualité de l'eau de la rivière Yamaska Nord en mesurant l'indice de qualité bactériologique et physico-chimique de l'eau (IQBP) tel que développé par le ministère de l'Environnement pour évaluer et comparer la qualité générale de l'eau des rivières dans le sud du Québec. Cet indice est basé sur des descripteurs conventionnels de la qualité de l'eau et intègre 10 variables : le phosphore, les coliformes fécaux, la turbidité, les matières en suspension, l'azote ammoniacal, les nitrites-nitrates, la chlorophylle, le pH, la DBO5 et l'oxygène dissous.

L'échantillonnage, mis en œuvre selon un niveau de priorité 1, viserait à documenter bimensuellement 2 stations : une première station à l'entrée de la rivière sur le territoire de la Ville de Granby; une deuxième station avant la sortie de la rivière du territoire de la municipalité. En diffusant les résultats, la municipalité témoigne auprès de ses partenaires des efforts qu'elle-même met en œuvre afin de minimiser ses impacts sur la rivière pour le bénéfice des communautés situées en aval du bassin versant.

En lien avec l'objectif 6.4, la Fondation SÉTHY reste préoccupée par les conséquences appréhendées de l'action 6.4.1 *Fermer la passe 1 entre l'étang nord et le lac Boivin à la circulation de l'eau*. Cette action accélèrera l'asphyxie de cette portion du lac, avec comme conséquences l'envahissement complet du milieu par les algues filamenteuses qui s'accumuleront en surface formant une masse gluante et opaque défavorable au maintien de la vie aquatique et de la biodiversité (objectif 5.2). Elle favorisera aussi la mise ne place d'une eau stagne, sans circulation, dans la baie du lac Boivin actuellement connectée avec la passe 1 et, de ce fait, son envahissement par une biomasse algale encore plus importante.

Nous saisissons bien le résultat attendu par cette action : celui de favoriser une circulation de l'eau riche en phosphore dissous de l'étang nord directement dans lac Boivin au sein de la partie profonde de l'ancien chenal de la rivière, afin de permettre une évacuation rapide des eaux enrichies vers l'aval. Nous jugeons inappropriés de privilégier une option qui impacte la qualité de l'eau des communautés situées en aval du lac Boivin, par surcroît, dans une optique où il nous faut interpeller les communautés en amont dans cet effort d'assainissement.

Nous vous invitons donc à agir en amont avec davantage d'intensité pour contrôler les apports en éléments nutritifs (objectif 6.2).

Nous recommandons de laisser les passes actuelles ouvertes et de cibler deux opérations saisonnières de faucardage visant à créer et à maintenir un espace corridor dégagé de végétaux sur quelques mètres de largeur entre la passe 1 et la zone d'eau libre du lac, afin de favoriser la libre circulation de l'eau de cet exutoire. Les végétaux coupés par ces opérations de faucardage seraient récoltés et pourraient être acheminés vers un centre de compostage pour valorisation. Cette biomasse végétale riche en phosphore, une fois extirpée du lac Boivin, permettra simultanément de retirer une certaine quantité de cet élément nutritif problématique au milieu aquatique.

Le lac Boivin crépusculaire (photo Bernard Valiquette)